

Les professeur-es du collège Martin Luther King  
50, avenue du Président François Mitterrand  
35340 Liffré

Liffré le 6 novembre 2020

A Monsieur Emmanuel Ethis, Recteur d'Académie de Rennes  
A Monsieur Christian Willhelm, Directeur Académique des Services de  
l'Éducation Nationale  
s/c de Madame Isabelle Ubach, Principale du collège Martin Luther King

Objet : Demande de mesures urgentes pour la sécurité sanitaire des personnels et des élèves

Madame, Messieurs,

Les élèves et les personnels du collège Martin Luther King de Liffré ont effectué leur reprise lundi 2 novembre dans le cadre d'un protocole sanitaire dit « renforcé ». Toutefois, ce protocole « durci » n'est qu'une illusion, il met en danger la santé et la sécurité des élèves, de leurs familles et des personnels. En effet, le Ministre le reconnaît lui-même, c'est un protocole renforcé « si possible ».

Il existe une solution : passer sur un fonctionnement en demi-groupes, comme en lycée.

Notre collège accueille aujourd'hui 760 élèves dans des locaux prévus initialement pour 650 élèves. Il a été construit à l'époque de la réforme Haby, avec des salles prévues pour des classes de 24 élèves.

De nombreux points posent problème :

- le nombre d'élèves par classe : entre 26 ( sans compter les AESH) et le plus souvent 30 par classe, dans des salles souvent exiguës, ce qui ne permet pas de respecter la distanciation physique. Un fonctionnement en demi-groupes permettrait par ailleurs de diminuer le nombre d'élèves dans les couloirs, dans les cours de récréation sur les temps de pause du matin, de l'après-midi et lors de la pause méridienne.

Dans les salles, la disposition actuelle des tables des élèves, légèrement séparées « dans la mesure du possible », se révèle dangereuse : qu'en serait-il de l'évacuation en cas d'urgence, avec ces 30 tables qui occupent tout l'espace disponible ?

- Nous avons aussi des difficultés à appliquer le protocole sanitaire lorsque deux classes se succèdent dans la même salle, par exemple pour les groupes de langues. En effet, la désinfection est impossible à réaliser.

- En EPS, les distanciations préconisées par les textes sont intenables avec des groupes de 26 à 30 élèves et l'application d'un protocole sanitaire irréprochable est illusoire pour les enseignants. Avec des groupes de 13 à 15 élèves, il serait possible de trouver des solutions permettant de concilier sécurité sanitaire et enseignement.

- l'absence de préaux permettant d'accueillir les élèves dans des conditions dignes, notamment en cas d'intempéries probables dans les jours et semaines à venir. Sans diminution importante des effectifs, nos 760 élèves se retrouveraient bientôt regroupés sur le temps des récréations les uns contre les autres dans 150m<sup>2</sup> environ, soit un hall d'accueil bien trop petit déjà en temps normal.

- De même, notre cantine accueille 700 demi-pensionnaires et grâce au travail de la Direction et de la Vie Scolaire, l'accueil est réduit à 140 élèves à la fois afin de respecter les distanciations. Cependant, les élèves attendant de déjeuner ou attendant un cours après déjeuner se retrouveraient, en cas d'intempéries dans un espace trop restreint.

- les AED sont aussi en nombre insuffisant pour pouvoir encadrer tous les élèves dans des conditions de travail supportables, sans compter les accès qu'ils doivent surveiller dans le cadre du plan Vigipirate.

Il apparaît donc impératif que des mesures à la hauteur des enjeux sanitaires soient prises. Nous demandons que les classes soient dédoublées afin de pouvoir travailler dans des conditions sanitaires acceptables. La mise en place de demi-groupes en alternance permettrait d'accueillir tous les élèves sans transformer les classes en foyers de contamination. Nous avons à cœur de proposer une solution, afin de ne pas être contraints de fermer les classes si les cas venaient à se multiplier. Plusieurs élèves sont positifs ou cas contacts au sein de l'établissement. L'ouverture de notre collège en période de confinement permet de conserver un lien pédagogique essentiel avec tous les élèves. Nous y tenons. Il est décevant et douloureux pour tous les personnels d'avoir à choisir entre des objectifs ambitieux pour nos élèves et la sécurité sanitaire.

En cas de refus, nous nous réservons la possibilité d'utiliser notre droit de retrait et de grève.

Nous sommes dans un contexte de deuxième vague, notre pays est en état d'urgence sanitaire : la situation est grave. Des réponses rapides et adaptées doivent être apportées par l'institution.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions de croire en nos respectueuses salutations,  
Les personnels d'enseignement du collège Martin Luther King.